

magistrat leur serait un bon refuge, et que si l'audace des mutins pouvait aller jusqu'à jeter des pierres contre ses vitres, une respectueuse terreur les empêcherait de briser la porte et d'en franchir le seuil. Or, le rebelle, ainsi mis en sûreté, devait demeurer dans la maison, sous la responsabilité d'Honoré Fauvel, jusqu'à ce que la multitude, fatiguée d'attendre, eût laissé le passage libre. Pour plus de certitude, on avait résolu de ne tenter de le conduire à la geôle que vers les deux ou trois heures du matin ; et comme le bruit de sa voix pouvait être une sorte d'encouragement pour la populace qui encombrait la rue, on avait jugé prudent de l'enfermer dans une chambre où l'air ne pénétrait que par une étroite ouverture pratiquée vers le plafond. Cette chambre donnait sur un corridor noir, qui régnait autour de la maison. A part le corridor où l'on ne pouvait s'aventurer sans le bien connaître, la chambre du prisonnier n'avait d'autre issue que la porte ouvrant sur l'escalier. Une sentinelle faisait bonne garde au bas de cette escalier, et, quant à la clé de la porte, Charlotte l'avait remise entre les mains de M. Fauvel.

La vieille servante, sans se rendre compte de ce qu'elle venait de dire, car la frayeur que lui inspirait son maître, l'avait presque rendue folle, se leva au bruit de l'horloge qui sonnait dix heures du soir. Elle essaya ses jambes, et voyant qu'elles ne tremblaient pas trop, elle prit congé de Mauricette, en la suppliant de se rappeler qu'elle, Charlotte, n'avait pas été la première à nommer le chevalier de Rosemadec.

Ainsi, la fille d'Honoré Fauvel n'en pouvait plus douter : c'était le frère d'Agathe, c'était ce malheureux jeune homme pour lequel son amie du couvent la chargeait d'intercéder auprès de son père, qu'elle avait vu entre les mains des archers et qu'on devait amener le lendemain devant les juges décidés d'avance à le condamner.

Sans la scène qu'elle avait subie quelques heures auparavant, à propos de la lettre d'Agathe, Mauricette aurait compris qu'impuisante à mieux faire, son rôle, dans ce triste événement, devait se borner à déplorer un malheur contre lequel toutes les forces de sa bonne volonté étaient sans action. Mais la rigueur du père avait donné au cœur de la fille une énergie qu'elle-même ne se soupçonnait pas. Ne s'avouant pas que l'injustice eût éveillé en elle le désir de la révolte, Mauricette, sans se dire : " Je vais lutter ! " se trouva prête pour sa lutte. Comme si elle avait eu devant elle sa compagne d'enfance, la suppliant de nouveau, la timide pensionnaire, élevant à la hauteur d'un fait accompli ce qui n'était encore que le plus ardent de ses vœux, s'écria :

— Crois-moi, Agathe, ton frère est sauvé !